

Objectifs

- Définir le cadre juridique entourant le fonctionnement et les attributions du CSE
- Identifier les modalités pratiques de la représentation du personnel
- Préparer les réunions du CSE
- Caractériser la posture adaptée à l'instauration d'un dialogue social constructif

Participants / Prérequis

Formation idéale pour les membres élus.

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

THEMES TRAITE

Le nouveau régime des IRP :

- > Les IRP post ordonnances Macron.
- > Cadre d'implantation.
- > Espaces de négociation (CSE « sur mesure ») et conséquences pour les élus.

La composition et l'organisation du CSE :

- > Le Président ou son représentant.
- > La délégation du personnel : élus titulaires et suppléants, référent harcèlement.
- > La représentation syndicale.
- > Les personnalités spécialisées.
- > Le bureau : rôle du Secrétaire et du Trésorier.
- > Les commissions du CSE.

Les attributions du CSE :

- > Réclamations individuelles et collectives :
 - Distinction réclamation / revendication ;
 - Formalisme : question et réponse ;
- > Informations et consultations :
 - Focus sur la BDES ;
 - Consultations récurrentes et ponctuelles ;
 - Procédures de consultations ;
- > Exercice des droits d'alerte (économique + sociale).
- > Gestion des activités sociales et culturelles (ASC) :
 - Notion d'ASC ;
 - Bénéficiaires ;
 - Régime sociale et fiscal ;
- > Santé, sécurité et Conditions de Travail (SSCT).
- > Les tiers : recours aux experts, saisine de l'inspection au travail ...

Les règles de fonctionnement :

- > Règlement intérieur : contenu, adoption et modification
- > Schéma de fonctionnement classique
- > Réunions :
 - Les différents types de réunions : préparatoires, ordinaires et extraordinaires ;
 - Les participants et leurs rôles : Président et assistants, Secrétaire, élus titulaires, RS ;
 - Le déroulement des séances : de l'ouverture à la clôture + gestion des incidents ;
 - Conditions de recours à la visioconférence ;

- Le formalisme : ODJ, PV, communication et archivage.
- Zoom : vote et rendu d'avis.

Les moyens d'exercice du mandat :

- > Moyens financiers : subventions AEP et ASC :
 - Obligation comptables ;
 - Modalités de gestion.
- > Crédit d'heures : acquisition et utilisation, annualisation et mutualisation.
- > Liberté de déplacement.
- > Formation.
- > Local et moyens matériels.
- > Communication.

La protection des élus :

- > Délit d'entrave : preuve et sanction.
- > Statut protecteur : portée et conséquences.

Les attributions en matière de SSCT :

- > Obligations de l'employeur et mission des élus.
- > Distinction travail prescrit vs réel.
- > Observation et analyse des situations de travail.
- Zoom : les acteurs internes et externes de la SSCT.

Les inspections :

- > Cadre juridique.
- > Méthodologie : préparation, déroulement et restitution.

Les enquêtes :

- > Les différents types d'enquêtes.
- > Schéma d'organisation et rôle des élus.
- > Initiation à la méthode de l'arbre des causes.
- Les propositions SSCT et La responsabilité civile et pénale de l'employeur

Les droits d'alerte SSCT et de retrait

- > Atteinte aux droits des personnes.
- > Danger grave et imminent (DGI)
- > Exercice du droit de retrait et liens avec le droit d'alerte

Le Comité Social et Economique étendu

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

Intervenant :

Consultant. Formateur RH – Agréé formations SSCT du CSE (Préfecture Réunion) – Habilité Formations communes au dialogue social (INTEFP) – IPRP enregistré

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 3 jours, soit 21 heures de formation.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web www.sesame-formation.re

Coût HT : Nous contacter

Le Comité Social et Economique étendu

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

Programme mis à jour en avril 2026